

Max Niemeyer Verlag

Liebe und Emergenz

Neue Modelle des Affektbegreifens im französischen Kulturgedächtnis um 1700
Herausgegeben von Kirsten Dickhaut und Dietmar Rieger

2007. Ca. 340 Seiten. Ln € 78.–.
ISBN 978-3-484-50722-7

Das dynamische »Kulturgedächtnis« wird auch durch Emotionen geregelt, denn diese sind in die sozialen, historischen und kulturellen Seinsweisen eingebunden und bestimmen sie maßgeblich. Der Band zur erinnerungskulturellen Symbolik, Funktion und Bedeutung des Liebesaffekts in französischen Texten zwischen 1650 und 1750 lenkt den Blick systematisch auf die Formen des Affektbegreifens und konturiert neue Modelle, die vor dem Horizont der Vorstellungen von Eros, Philia und Agape emergieren. Ergebnisse der Studien sind kultursemiotische Perspektiven auf die Liebe, die eine höherstufige Reflexion des Affektbegreifens ausweisen und erstmals im theoriegeleiteten Blick auf die Liebe Neupositionen im historisch-anthropologischen Feld qualifizieren. Der Band wird ergänzt durch eine umfassende Forschungsbibliographie.

Die französische Literatur des 19. Jahrhunderts und der Orientalismus

Herausgegeben von Michael Bernsen und Martin Neumann

2006. VI, 258 Seiten. Kart. € 68.–.
ISBN 978-3-484-50718-0

Die französische Literatur des 19. Jahrhunderts ist weitgehend von der zeitgenössischen Orientalismus-Mode geprägt. Diese Mode erhält insbesondere durch die Expedition Napoleons nach Ägypten einen erheblichen Auftrieb, in deren Gefolge zahlreiche Wissenschaftler und Künstler die natürlichen

und kulturellen Gegebenheiten des Landes flächendeckend in Wort und Bild festhielten. Zahlreiche Autoren sind vom Exotismus des Orients fasziniert. Ihr literarischer Umgang mit dem Sujet gerät größtenteils zu einer Auseinandersetzung mit erodierenden Tendenzen der eigenen zeitgenössischen Kultur.

Romanische Bibliographie

Indices 1992–2002

Herausgegeben von Günter Holtus

2006. 2 Teilbände. XVIII, 938 Seiten. Ln € 548.–. ISBN 978-3-484-50498-1

Die Registerbände erschließen die Jahrgänge 1992 bis 2002 der »Romanischen Bibliographie« (RB) und verzeichnen in vier Teilen die Daten der in der Printversion enthaltenen Angaben (Rezensenten, Personen, Autoren, Sachen).

Nuovi media e lessicografia storica

Atti del colloquio in occasione del settantesimo compleanno di Max Pfister
A cura di Wolfgang Schweickard

2006. VIII, 208 Seiten. Ln € 84.– (fPr).
ISBN 978-3-484-50258-1

Mit der raschen Fortentwicklung elektronischer Datenträger und der elektronischen Datenübermittlung haben sich in den letzten Jahren auch für die historische Lexikographie Veränderungen ergeben, die einem Epochenbruch gleichkommen. Der Band enthält Untersuchungen aus den Bereichen der Italianistik, der Französisistik und der Germanistik zum Aufbau und zur Nutzung von Datenbanken im Internet und auf CD-ROM, zu den editionsphilologischen Prinzipien und Problemen bei der Aufbereitung der Textgrundlagen sowie Fallstudien zur Bedeutung der Neuen Medien für laufende Projekte zur historischen Lexikographie des Italienischen.

Sonderdruck aus:

Zeitschrift für romanische Philologie

Herausgegeben von Günter Holtus

Band 123 (2007) Heft 1

www.niemeyer.de

Max Niemeyer Verlag

Ein Imprint der Walter de Gruyter GmbH & Co. KG

Niemeyer



INHALT

AUFsätze

RAYMUND WILHELM, Historische Sprachwissenschaft und Textphilologie. Subjektpronomina in der <i>Vita di Sant'Alessio</i> von Bonvesin da la Riva	1
BERNHARD PÖLL, <i>Imprimante laser couleur</i> dans <i>sac poubelle plastique</i> oder: warum es komplexe linksköpfige N + N-Komposita geben kann	36
ADRIAN ARMSTRONG, Songe, vision, savoir: l'onirique et l'épistémique chez Molière et Lemaire de Belges	50
FRANK JABLONKA, Mobilité sociale et contact linguistique au Maroc: un cas de créolisation tardive?	60
KLAUS HÖLKER, Possessive bei Ereignis- und Zustandssubstantiven im Italienischen	90

BESPRECHUNGEN

Harri Meier, <i>Stationen seines Lebens und Wirkens. Hamburg – Rostock – Leipzig – Lissabon – Heidelberg – Bonn, Interviews mit Willi Hirdt</i> , mit einer Gesamtbibliographie der Publikationen Harri Meiers herausgegeben von Hans Dieter Bork (MAX PFISTER)	113
Louis de Saussure, <i>Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps</i> (ANGELA SCHROTT)	115
Giampaolo Salvi, <i>La formazione della struttura di frase romanza. Ordine delle parole e clittici dal latino alle lingue romanze antiche</i> (SABINE HEINEMANN)	121
Franziska Küenzlen, <i>Verwandlungen eines Esels. Apuleius' Metamorphosen im frühen 16. Jahrhundert</i> (MICHAEL SCHREIBER)	126
Michel Zink, <i>Poésie et conversion au Moyen Âge</i> (DOROTHEA KULLMANN)	128
Catherine Gaullier-Bougassas, <i>La Tentation de l'Orient dans le roman médiéval. Sur l'imaginaire médiéval de l'Autre</i> (FRIEDRICH WOLFZETTEL)	136
Sylvia Huot, <i>Madness in Medieval French Literature. Identities Found and Lost</i> (UDO SCHÖNING)	140
Katarzyna Dybel, <i>Être heureux au Moyen Âge. D'après le roman arthurien en prose du XIII^e siècle</i> (FRIEDRICH WOLFZETTEL)	142
Robert Fajen, <i>Die Lanze und die Feder. Untersuchungen zum Livre du Chevalier errant von Thomas III., Markgraf von Saluzzo</i> (ALBERT GIER)	144
Sabine Tittel, <i>Die «Anatomie» in der «Grande Chirurgie» des Gui de Chauliac. Wort- und sachgeschichtliche Untersuchungen und Edition</i> (DAVID TROTTER)	146
Myriam Marrache-Gouraud, <i>«Hors toute intimidation». Panurge ou la parole singulière</i> (WERNER HELMICH)	148
Reinier Leushuis, <i>Le mariage et l'«amitié courtoise» dans le dialogue et le récit bref de la Renaissance</i> (MANFRED LENTZEN)	153
Corina Petersilka, <i>Die Zweisprachigkeit Friedrichs des Großen. Ein linguistisches Porträt</i> (JOHANNES KRAMER)	155
Concordance de l'Occitan Médiéval. COM 2: <i>Les Troubadours. Les Textes Narratifs en vers</i> , Direction Scientifique: Peter T. Ricketts, Direction Technique: Alan Reed (MAX PFISTER)	157
Miguel Ángel Garrido Gallardo (ed.), <i>Retóricas españolas del siglo XVI escritas en latín. Edición digital</i> (LOLA PONS RODRÍGUEZ/JOHANNES KABATEK)	159

Mobilité sociale et contact linguistique au Maroc: un cas de créolisation tardive?

0. Le français au Maroc est un héritage de l'ère coloniale, introduit pendant le «Protectorat» (1912–1956). Cette durée de 44 ans a été suffisante pour ancrer le français comme langue seconde de manière relativement solide dans la société marocaine. Malgré la campagne d'arabisation après l'Indépendance, notamment de l'enseignement secondaire public, entamée déjà dans les années 60 et renforcée au cours des années 80 (cf. Gleßgen 1996; Grandguillaume 1983; Moatassime 1992), le statut du français comme «première langue étrangère» à côté de l'arabe, langue nationale et seule langue officielle à part entière, demeure largement incontesté.¹ Cependant, du point de vue linguistique, les variétés de français, notamment celle utilisée par le groupe des jeunes urbains scolarisés des quartiers populaires, groupe qui est au centre de l'intérêt de mon enquête, sont difficiles à classer. Gleßgen (1996, 53–54) discute la validité des concepts de pidgin et de créole pour le cas du français au Maroc, constate à juste titre que nous ne sommes en présence ni de l'un ni de l'autre, et finit par proposer la catégorisation «proto-pidgin stabilisé» (ib.), terme qui mériterait précision.

Nous allons discuter cette problématique en mettant en évidence le lien entre le statut linguistique de la variété de français parlée par les jeunes urbains scolarisés populaires² avec l'affaiblissement de la pression normative, phénomène lui-même lié au caractère contradictoire de la mobilité sociale (et plus généralement socioculturelle), mobilité qui s'arrête à mi-chemin, un niveau de scolarisation même élevé étant loin de garantir l'insertion socioprofessionnelle. Nous allons essayer de contribuer à la classification de la variété de français des jeunes scolarisés urbains populaires en mettant en évidence la relation entre celle-ci et les structures socio-économiques du pays, ce qui nous permettra d'identifier certains aspects liés à la créolisation et de rapprocher cette variété des créoles à base lexicale française, évidemment sans pour autant affirmer que les locuteurs marocains parlent créole.

¹ Bien que, plus récemment, l'anglais comme «lingua franca» internationale gagne du terrain, comme c'est le cas un peu partout dans le monde, alors que le rôle de l'espagnol, même dans l'ancienne zone espagnole dans le nord du pays et dans le Sahara, est de plus en plus insignifiant. Cf. Benzakour/Gaadi/Queffélec (2000).

² Le groupe visé n'appartient donc pas à l'élite urbaine, «détentrices du pouvoir économique-politique et garante d'un français bel usage» (Benzakour 2001, 76). Il est exclu des établissements scolaires francophones, en raison des frais d'inscription élevés, frais qui représentent un véritable facteur de sélection sociale et, du même coup, un frein à la mobilité ascensionnelle.

INHALT

AUFSÄTZE

RAYMUND WILHELM, Historische Sprachwissenschaft und Textphilologie. Subjektpronomina in der <i>Vita di Sant'Alessio</i> von Bonvesin da la Riva	1
BERNHARD PÖLL, <i>Imprimante laser couleur</i> dans <i>sac poubelle plastique</i> oder warum es komplexe linksköpfige N + N-Komposita geben kann	36
ADRIAN ARMSTRONG, Songe, vision, savoir: Ponirique et l'épistémique chez Molière et Lemaire de Belges	50
FRANK JABLONKA, Mobilité sociale et contact linguistique au Maroc: un cas de créolisation tardive?	69
KLAUS HÖLKER, Possessive bei Ereignis- und Zustandsubstantiven im Italienischen	90

BESPRECHUNGEN

Harri Meier, <i>Stationen seines Lebens und Wirkens. Hamburg – Rostock – Leipzig – Lissabon – Heidelberg – Bonn, Interviews mit Willi Hirdt</i> , mit einer Gesamtbibliographie der Publikationen Harri Meiers herausgegeben von Hans Dieter Bork (MAX PFISTER)	113
Louis de Saussure, <i>Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps</i> (ANGELA SCHROTT)	115
Giampaolo Salvi, <i>La formazione della struttura di frase romanza. Ordine delle parole e clitics dal latino alle lingue romanze antiche</i> (SABINE HEINEMANN)	121
Fransziska Küenzlen, <i>Verwandlungen eines Esels. Apuleius' Metamorphosen im frühen 16. Jahrhundert</i> (MICHAEL SCHREIBER)	126
Michel Zink, <i>Poésie et conversion au Moyen Âge</i> (DOROTHEA KULLMANN)	128
Catherine Gaullier-Bougassas, <i>La Tentation de l'Orient dans le roman médiéval. Sur l'imaginaire médiéval de l'Autre</i> (FRIEDRICH WOLFZETTEL)	136
Sylvia Huot, <i>Madness in Medieval French Literature. Identities Found and Lost</i> (UDO SCHÖNING)	140
Katarzyna Dybel, <i>Être heureux au Moyen Âge. D'après le roman arthurien en prose du XIII^e siècle</i> (FRIEDRICH WOLFZETTEL)	142
Robert Fajen, <i>Die Lanze und die Feder. Untersuchungen zum Livre du Chevalier errant von Thomas III., Markgraf von Saluzzo</i> (ALBERT GIER)	144
Sabine Tittel, <i>Die «Anatomie» in der «Grande Chirurgie» des Gui de Chauliac. Wort- und sachgeschichtliche Untersuchungen und Edition</i> (DAVID TROTTER)	146
Myriam Marrache-Gouraud, <i>«Hors toute intimidation». Panurge ou la parole singulière</i> (WERNER HELMICH)	148
Reinier Leushuis, <i>Le mariage et l'amitié courtoise dans le dialogue et le récit bref de la Renaissance</i> (MANFRED LENTZEN)	153
Corina Petersilka, <i>Die Zweisprachigkeit Friedrichs des Großen. Ein linguistisches Porträt</i> (JOHANNES KRAMER)	155
<i>Concordance de l'Occitan Médiéval. COM 2: Les Troubadours. Les Textes Narratifs en vers</i> , Direction Scientifique: Peter T. Ricketts, Direction Technique: Alan Reed (MAX PFISTER)	157
Miguel Ángel Garrido Gallardo (ed.), <i>Retóricas españolas del siglo XVI escritas en latín. Edición digital</i> (LOLA PONS RODRIGUEZ/JOHANNES KABATEK)	159

Mobilité sociale et contact linguistique au Maroc:
un cas de créolisation tardive?

0. Le français au Maroc est un héritage de l'ère coloniale, introduit pendant le «Protectorat» (1912–1956). Cette durée de 44 ans a été suffisante pour ancrer le français comme langue seconde de manière relativement solide dans la société marocaine. Malgré la campagne d'arabisation après l'Indépendance, notamment de l'enseignement secondaire public, entamée déjà dans les années 60 et renforcée au cours des années 80 (cf. Gleßgen 1996; Grandguillaume 1983; Moatassime 1992), le statut du français comme «première langue étrangère» à côté de l'arabe, langue nationale et seule langue officielle à part entière, demeure largement incontesté.¹ Cependant, du point de vue linguistique, les variétés de français, notamment celle utilisée par le groupe de jeunes urbains scolarisés des quartiers populaires, groupe qui est au centre de l'intérêt de mon enquête, sont difficiles à classer. Gleßgen (1996, 53–54) discute la validité des concepts de pidgin et de créole pour le cas du français au Maroc, constate à juste titre que nous ne sommes en présence ni de l'un ni de l'autre, et finit par proposer la catégorisation «proto-pidgin stabilisé» (ib.), terme qui mériterait précision.

Nous allons discuter cette problématique en mettant en évidence le lien entre le statut linguistique de la variété de français parlée par les jeunes urbains scolarisés populaires² avec l'affaiblissement de la pression normative, phénomène lui-même lié au caractère contradictoire de la mobilité sociale (et plus généralement socioculturelle), mobilité qui s'arrête à mi-chemin, un niveau de scolarisation même élevé étant loin de garantir l'insertion socioprofessionnelle. Nous allons essayer de contribuer à la classification de la variété de français des jeunes scolarisés urbains populaires en mettant en évidence la relation entre celle-ci et les structures socio-économiques du pays, ce qui nous permettra d'identifier certains aspects liés à la créolisation et de rapprocher cette variété des créoles à base lexicale française, évidemment sans pour autant affirmer que les locuteurs marocains parlent créole.

¹ Bien que, plus récemment, l'anglais comme «lingua franca» internationale gagne du terrain, comme c'est le cas un peu partout dans le monde, alors que le rôle de l'espagnol, même dans l'ancienne zone espagnole dans le nord du pays et dans le Sahara, est de plus en plus insignifiant. Cf. Benzakour/Gaadi/Queffélec (2000).

² Le groupe visé n'appartient donc pas à l'élite urbaine, «détentriche du pouvoir économique-politique et garante d'un français bel usage» (Benzakour 2001, 76). Il est exclu des établissements scolaires francophones, en raison des frais d'inscription élevés, frais qui représentent un véritable facteur de sélection sociale et, du même coup, un frein à la mobilité ascensionnelle.

1.1. L'évolution actuelle de la société marocaine vers une modernisation plus affirmée entraîne une dynamique accélérée du point de vue socio-économique, socioculturel et aussi psychosocial. Cette transformation est particulièrement accentuée dans les centres urbains (surtout, mais pas seulement, le long de l'axe atlantique Casablanca-Kénitra, qui connaît une concentration de population très élevée),³ et en particulier chez les jeunes urbains scolarisés. Certes, la scolarisation est toujours loin d'être accessible à tous, mais les jeunes scolarisés urbains ne sont pas seulement un phénomène de masse, mais aussi sans aucun doute le facteur le plus important de la dynamique de modernisation en cours. Ce groupe, contrairement à la génération de leurs parents (dans bien des cas), a accès à l'écrit, et donc à une perspective et une compétence multiculturelles. Il est évident que le groupe en question, concentré dans les quartiers populaires urbains, est en grande partie le vecteur de la dynamique en cours, car il s'agit de la «génération charnière» entre les deux modèles civilisationnels coexistants et antagonistes: le monde des valeurs traditionnelles enracinées dans la culture arabo-islamique d'une part, et d'autre part l'univers culturel laïque à l'euro-péenne qui, en effet, se veut universel. Toutefois, ce groupe n'a toujours pas pu être intégré du point de vue socio-économique. Cette contradiction, d'importance cruciale au Maroc, est une énorme source de frustration, et c'est l'une des raisons pour lesquelles ces jeunes cherchent des perspectives, voire des repères plus concrets, en dehors du Maroc, notamment en Europe. Ces «mutants» (Bennani-Chraïbi 1994) sont manifestement tiraillés entre les valeurs traditionnelles du groupe d'appartenance et les catégories de référence de type occidental qui remettent en question le système de coordonnées du premier.⁴ Et cette tension a des incidences importantes sur la question linguistique au Maroc, notamment par rapport au français. Il va sans dire que la question de savoir comment ces tensions se manifestent au niveau de la langue, comment elles sont mises en

³ Selon Benzakour/Gaadi/Queffélec (2000, 14–15), 35% de la population urbaine sont concentrés le long de cet axe, et 37% de la population marocaine a moins de 15 ans. Cf. aussi Bennani-Chraïbi 1994, 16. Il s'agit donc essentiellement d'une population jeune, en croissance, urbaine (ou urbanisée) et dynamique. De plus, le taux de scolarisation est nettement plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural (cf. Benzakour/Gaadi/Queffélec 2000, 88). Mon terrain de recherche sociolinguistique, l'agglomération Rabat-Salé, est situé au cœur de la région où le groupe des jeunes urbains scolarisés est le plus concentré.

⁴ Les «mutants» sont, selon Bennani-Chraïbi (1994, 22), des personnes «dont les pratiques et le système de représentations participent à des phénomènes de décomposition et de recombinaison. L'individu émerge et se détache du groupe. Son autonomisation est un processus de va-et-vient et de bricolage. Les paradoxes reflètent la gestion par la personne sur deux facettes, le dialogue entre l'individu naissant et l'être social. À partir de là, les pratiques culturelles des jeunes apparaissent comme un champ d'expérimentation et de fabrication de normes». – L'ouvrage cité de Bennani-Chraïbi est capital pour comprendre l'ethnographie de transition au Maroc. Nombre de nos propres observations concernant l'organisation des relations sociales sont confirmées par cette chercheuse.

discours, est d'une importance capitale pour accéder aux représentations des langues en présence auprès des locuteurs et à leurs stratégies de gestion de ces tensions par le biais de la communication dans les langues et variétés linguistiques en contact.

1.2. L'enquête sociolinguistique variationniste a été ciblée sur le français par rapport aux autres langues et variétés en présence et en contact, notamment à l'arabe littéraire et à l'arabe dialectal marocain. L'objectif était de «saisir sur le vif» l'enjeu et la dynamique linguistiques chez des jeunes scolarisés urbains au cœur de la transformation socio-économique et socioculturelle. Le milieu populaire urbain est l'humus d'une «fermentation» dont l'aspect principal est repérable au niveau des pratiques sociales et plus généralement symboliques de la jeune génération scolarisée. Je me suis fixé l'objectif d'analyser le rôle des variétés linguistiques en contact, et plus spécialement du français, au sein de ce processus de fermentation, notamment du point de vue de l'impact de la transformation socioculturelle sur les pratiques et les compétences langagières et de la fonction des pratiques langagières comme vecteur de la mutation socioculturelle.

Pour ce faire, j'ai choisi deux démarches complémentaires. J'ai effectué de l'observation participante, dans une optique d'ethnographie de la communication (Cicourel 1974; Gumperz/Hymes 1972), à Hay Essalam, quartier populaire de Salé, chez une famille marocaine composée de cinq personnes. Le but était de comprendre en quoi les techniques de variation linguistique participent à l'organisation et à la reproduction des réseaux sociaux au sein du groupe visé, et de la vie sociale en général. De plus, cette base, qui a constitué en même temps mon «observatoire» principal, m'a permis de construire mon propre réseau de contacts pendant plusieurs séjours entre décembre 2000 et août 2003, réseau qui m'a donné accès à de jeunes locuteurs trilingues (français, arabe marocain, arabe *foṣṣha*) disposés à se soumettre à un entretien⁵ sociolinguistique semi-directif d'environ deux heures. J'ai mené des entretiens avec onze locuteurs en été 2001; trois autres ont été effectués en avril 2002; cinq informatrices ont enfin pu être interviewées en décembre 2002. De plus, grâce au collègue M. El Himer de l'Université de Kénitra, j'ai pu participer en décembre 2002 à un débat très informatif avec des étudiants de français; des questions concernant les études, les langues et les perspectives professionnelles ont été discutées, ces trois aspects étant vécus comme représentant un complexe fort problématique. Le même collègue a eu la gentillesse de me donner l'occasion de débattre cette problématique avec ses propres enfants et des jeunes du voisinage à son domicile à Hay Chmaou (Salé). Je précise

⁵ Le questionnaire utilisé est basé sur celui publié en annexe de ma thèse de doctorat sur le contact italien-français-francoprovençal au Val d'Aoste (Jablonka 1997, 306–321), mais évidemment adapté au cas du Maroc.

que ma recherche est de type *qualitatif*, d'où la représentativité *exemplaire* (et non statistique) des citations et extraits d'interviews.

1.3. Il est clair que le problème principal au Maroc est le sous-développement de l'infrastructure économique, même le long de l'axe atlantique Casablanca-Kénitra, le «cœur» de l'économie marocaine. Le système économique marocain assure insuffisamment la fonction d'intégration sociale.

En revanche, on peut constater que l'intégration sociale est assurée par des facteurs liés à l'univers des valeurs, croyances et pratiques traditionnelles dont le moyen d'expression et de reproduction est toujours l'arabe dialectal. Nous pouvons noter à cet égard le poids des structures de type «tribal» qui, au-dessous d'une surface (apparemment) modernisée, déterminent le fonctionnement de toutes sortes de réseaux relationnels et notamment familiaux, ainsi que des comportements proches d'une forme de clientélisme larvé (cf. aussi Brown 2001, 111). Ces facteurs sont *inertes* et freinent la mobilité sociale verticale.

Dans le secteur privé, la plupart des sociétés sont des entreprises familiales. Il est difficile d'être accueilli par une telle structure, même pour un stage.⁶ Ceci est un aspect des relations interpersonnelles en général: les relations, y compris économiques, sont foncièrement *personnalisées*. Les relations d'échange et d'emploi ne reposent pas sur des critères formels, «objectivés»; l'échange *abstrait* de marchandises, tel que nous le connaissons et pratiquons dans les économies de marché occidentales, existe à peine au Maroc. De même, les relations administratives ne fonctionnent pas principalement comme des rapports hiérarchiques abstraits. Toutes ces relations sont intégrées dans les structures du monde vécu traditionnel. Par conséquent, le côté «brutal», «cru» d'intérêts économiques et financiers doit systématiquement être occulté.⁷ Un aspect qui fait intégralement partie de cette structure est le principe des «coups de piston», terme utilisé par certains sujets de façon récurrente.⁸ Il semblerait que la corruption ne soit pas seulement une pratique courante, mais une véritable composante intégrale informelle du système. Que ce soit pour faire valoir son droit dans la jungle administrative ou pour trouver un emploi – dans de nombreux cas qui m'ont été rapportés, les chances que les démarches aboutissent sont rares sans «coup de piston». Du point

⁶ Les étudiants de Kénitra trouvent cette situation particulièrement déplorable.

⁷ Bourdieu (2001, 56) a noté ce point par rapport à l'Algérie, mais il est clair que ses constats par rapport aux arabophones algériens sont valables pour le Maghreb dans son ensemble. – En effet, comme j'ai pu le constater moi-même à maintes reprises, pour obtenir quoi que ce soit, il faut connaître untel qui connaît untel qui connaît untel ..., quelqu'un à qui l'on puisse rendre un service afin qu'il vous rende un service, le caractère économique d'échange étant occulté par la personnalisation de la relation dans la situation immédiate de face-à-face, selon la structure don/contre-don.

⁸ J'ai pu constater que le terme «coup de piston» est bien ancré dans la compétence lexicale même de locuteurs dotés d'une compétence plutôt moyenne en français.

de vue européen, il est surprenant que ce fonctionnement ne soit pas perçu comme *scandale*, mais comme *normal*, toujours selon le principe tribal de don/contre-don (selon mon informatrice relais M: «C'est normal, c'est partout comme ça au Maroc»). Ceci joue évidemment un rôle important dans l'ensemble des conditions économiques au Maroc. Tout le monde sait que même les salaires des cadres et décideurs influents laissent souvent à désirer et que des revenus supplémentaires informels sont les bienvenus pour arrondir les fins de mois.⁹ Mais cette séquelle des anciennes structures tribales a pour conséquence de freiner la mobilité sociale verticale.

Car les «coups de piston» exigés ont souvent un prix élevé, qui peut dépasser de beaucoup les revenus mensuels des intéressés. Cependant, ce principe se «justifie» par le fait que les personnes ne sont pas perçues comme sujets économiques isolés, mais dans le contexte de leurs réseaux relationnels et notamment familiaux. L'interaction ne se passe pas entre des sujets individualisés et censés être individuellement responsables de leurs actes, mais entre des membres d'un ensemble social plus large («clan» familial plus extension). Ce sont aussi ces réseaux (en particulier les familles) qui se chargent des frais des «coups de piston». La présupposition sous-jacente est la suivante: si l'ensemble social fait des sacrifices pour l'un de ses membres, celui-ci ne manquera pas d'agir dans l'intérêt de son réseau.

Ce collectivisme a pour conséquence que les personnes qui bénéficient d'une mobilité sociale importante le font grâce à leurs réseaux, notamment familiaux, suffisamment puissants (au sens économique et politique-administratif) pour faciliter la promotion sociale d'un nombre significatif de leurs membres. Le système favorise les favorisés et pénalise ceux qui sont défavorisés au départ – diplômés ou non. Ceux qui sont issus d'une famille pauvre ont peu de chances d'accéder à une position avantageuse. En revanche, il est tout à fait improbable qu'un membre d'une famille aisée tombe dans la misère. Cette mobilité verticale réduite correspond au régime d'*équité* (*cuique suum*), caractéristique d'une société de type islamique: chacun est à sa place, et chacun est censé y rester. Comme le formulait mon informateur relais O: «La pauvreté n'est pas honteuse, car si je suis pauvre, c'est Allah qui l'a voulu, et rien ne m'empêche de sortir de la misère dès qu'il plaira à Dieu». Précisons que ce dernier cas de figure n'est pas des plus fréquents.

⁹ L'évènement suivant peut servir d'illustration: l'informatrice M avait fait plusieurs démarches pour obtenir un papier nécessaire pour réaliser son projet d'émigration en France. Ces démarches n'avaient abouti à rien. Dans la rue, elle croise un fonctionnaire qui pourrait lui procurer ce document en contournant les obstacles bureaucratiques. À quelques minutes d'échanges phatiques succède la négociation, dans laquelle sont aussi disséminées plusieurs séquences de communication phatique, séquences auxquelles j'ai pu participer. Finalement, le marché semble être conclu, à un prix qui dépasse de loin les revenus mensuels de l'intéressée, ce qui ne l'empêche pas de considérer ce type de démarche comme «normal».

Dans ce système, les diplômes scolaires et universitaires sont sans doute un atout important; cependant, il apparaît que les réseaux sociaux et notamment familiaux ont tendance à l'emporter en efficacité sur les diplômes. Si les conditions *informelles* (au niveau des réseaux relationnels) sont réunies, les conditions *formelles* (diplômes) sont souvent facultatives. Par exemple, l'informatrice N a échoué au baccalauréat; par la suite, son père lui a payé des cours d'hôtellerie et d'informatique dans le cadre d'institutions privées, où elle n'a pas non plus obtenu de diplômes. L'absence de qualifications formelles ne l'a pas empêchée de trouver un emploi intéressant en tant qu'agent commercial, activité pour laquelle elle n'a jamais été formée.¹⁰

1.4. Du fait de la disproportion entre le développement du système économique et celui du système éducatif, d'une part un nombre important de jeunes diplômés sont socioprofessionnellement très mal intégrés, voire au chômage, d'autre part les conditions *informelles* de la mobilité sociale ont tendance à l'emporter sur les conditions formelles. Ceci vaut, dans une moindre mesure, aussi pour la compétence dans les langues européennes, notamment par rapport au français, mais progressivement aussi à l'anglais. Les compétences en français (et de préférence également en anglais), comme techniques socio-culturelles instrumentales capitalisables, sont une condition *nécessaire*, mais aucunement *suffisante* de l'ascension socioprofessionnelle. Ce «capital culturel» est dévalorisé si le «capital relationnel» (donc les conditions informelles) fait défaut, ce dernier baignant dans l'univers de l'arabe dialectal.

En effet, l'économie marocaine, en situation post/néocoloniale, est dépendante du marché européen, et par conséquent aussi de la compétence dans les langues respectives, notamment dans la langue de l'ancienne puissance «protectrice», la France. De ce point de vue, la politique d'arabisation du système éducatif est dysfonctionnelle, puisqu'elle produit un clivage entre le système administratif public (dont l'Éducation Nationale fait partie) et le secteur privé (cf. la polémique de Taifi 2002). Si le premier est largement organisé en arabe, c'est le français qui domine incontestablement dans le dernier (y compris dans les établissements d'enseignement privés). Or, il se trouve que l'accès aux établissements privés francophones, généralement beaucoup plus prestigieux que celles qui dépendent de l'État, est soumis à des frais d'inscription bien élevés. Ainsi, seuls les rejetons de familles aisées peuvent se permettre ce luxe, ce qui fait que les familles déjà favorisées ont la possibilité d'affir-

¹⁰ De même, le couple O/H. H a échoué au DEUG en économie, cependant elle a trouvé un emploi comme fonctionnaire à la Wilaya de Rabat. Son époux O, lui, a effectué des études de Littérature française (niveau BAC+3). Son activité professionnelle de dirigeant commercial (au moment de l'interview, juillet 2001) est sans aucun rapport avec son diplôme, peu prestigieux du point de vue de la durée et de l'orientation des études. – Il est évident qu'aucun des informateurs concernés n'aurait pu effectuer cette ascension socioprofessionnelle – formidable, compte tenu du niveau de leurs études – par ses propres moyens.

mer leur position privilégiée – alors que la masse doit se contenter de cursus arabisés, beaucoup moins valorisants sur le marché du travail. Il apparaît que le système politique éducatif coupe la masse des jeunes scolarisés issus de milieux populaires, plus modestes, des compétences dont l'économie marocaine a besoin. L'effet de ce (dys)fonctionnement est que la mobilité verticale est une fois de plus freinée: l'«oligarchie» favorisée conserve ses privilèges, alors que la masse qualifiée à travers des cursus arabisés doit trouver d'autres voies pour s'en sortir.

2.1. Dans ces conditions, on comprend aisément que l'attitude des jeunes scolarisés urbains soit marquée par une frustration généralisée: c'est qu'ils n'y croient plus, l'ascension sociale se révélant être d'ordre utopique. Ils se rendent compte qu'ils ont beau faire des études et décrocher des diplômes, mais que ces diplômes leur ouvriront bien peu de portes. La conséquence inévitable est l'érosion de la confiance dans les institutions de l'État. Les institutions d'intégration sociale qui devraient fonctionner en même temps comme instances de politique linguistique échouent. La raison est l'absence d'instances de politique linguistique suffisamment contraignantes et unies pour assurer ce que Maas (1989)¹¹ appelle «la subsumption homogène» (ib., p. 21) des individus sous un régime général, en l'occurrence sous l'État (conçu comme *Etat-nation*). Mais au Maroc, l'individuation des sujets parlants appartenant au groupe observé est inachevée; Bennani-Chraïbi (1994) considère les jeunes scolarisés urbains comme des «individus naissants». La famille, instance de politique linguistique décisive selon Maas, en synergie avec le voisinage dans le quartier et les groupes de pairs, exerce un ensemble de dispositifs de contrôle sur le sujet,¹² contrôle qui assure toujours dans une mesure importante l'intégration du sujet parlant dans une structure sociale définie par des catégories traditionnelles. Ce réseau de dispositifs de contrôle est principalement régi et organisé par des procédés de communication en arabe marocain et tend à reproduire, à perpétuer l'univers traditionnel véhiculé par cette variété.

Du même coup, l'un des symptômes de ce syndrome est l'érosion de la sensibilité normative; sont généralement concernées les normes liées au fonctionnement d'une société moderne et notamment des normes *linguistiques*, surtout par rapport au français. Les sujets interviewés ne manifestent généralement aucun intérêt d'observer une quelconque norme prescriptive du français, tant que les principaux objectifs de la communication sont atteints. Dans

¹¹ Un résumé des idées centrales de la conception de Maas est publié en français dans Lengas 9 (1981), 8–38.

¹² Cf. Foucault (1971), qui, à cet égard, souligne aussi l'importance de la structure d'habitation et de voisinage dans un quartier.

une forme de vie¹³ régie par le «système D», le bricolage,¹⁴ non par volonté mais par nécessité, les stratégies de communication obéissent inévitablement ce même impératif. En effet, l'un des leitmotivs qui ressort des interviews est l'idée que le français sert à «se débrouiller». Dans cette optique, la marge de tolérance de la norme endogène est aussi large que la fonction référentielle de la langue le permet. Tant que cette dernière n'est pas touchée, aucune sanction n'est à craindre, donc on voit mal l'intérêt de se plier aux contraintes d'une norme prescriptive exogène.¹⁵

Nous assistons à une situation sociolinguistique pourvue d'une charge conflictuelle certes considérable,¹⁶ mais larvée; toutefois, celle-ci est apte à déclencher des potentiels de créativité linguistique, d'où des innovations et restructurations au niveau du système (cf. chap. 3). Cette créativité est une réaction aux phénomènes d'insécurité linguistique. Ceux-ci sont la conséquence d'un sentiment de sous-détermination langagière, liée à un déficit de règles normatives intersubjectivement reconnues. Nous assistons à l'émergence d'une variété linguistique de français qui correspond aux besoins spécifiques de la communauté en question, variété issue de la quête de l'ouverture de nouveaux horizons de sens et dans laquelle s'inscrivent les tensions de la modernisation et la coexistence de modèles culturels et civilisationnels antagonistes.

Pour pallier ce problème, la communication est régie par des stratégies d'accommodation¹⁷ en fonction du sujet de communication, de l'interlocuteur et du contexte situationnel, stratégies dotées d'importantes marges d'élasticité.¹⁸ Étant donné l'internalisation incomplète des normes, du fait de la pression réduite des institutions sociales, les règles normatives sont manifestement soumises à des méta-règles déterminant «jusqu'où on peut aller trop

¹³ Au sens de L. Wittgenstein (1984 [1986]): dans une forme de vie, les procédés langagiers et les pratiques (et attitudes) non linguistiques sont indissociables.

¹⁴ D'après Bennani-Chraïbi (1994), la maîtrise de ces techniques par les jeunes scolarisés urbains est vitale.

¹⁵ Comme le formule l'informatrice N:

FJ: Donc, vous lancez le truc comme ça, pour ne pas compliquer la communication?

N: Oui. Vous, euh, oui, je sais que j'ai commis beaucoup d'erreurs, et j'ai fait d'erreurs, mais vous me comprenez. C'est ça le nécessaire.

Cette problématique est plus amplement discutée dans Jablonka (2005).

¹⁶ C'est Boukous (1995) qui souligne le potentiel conflictuel de la situation sociolinguistique au Maroc; toutefois, l'approche microsociolinguistique révèle que, du point de vue subjectif, le problème se présente à peine en termes de rivalité (cf. Jablonka, à paraître a et b); cf. aussi le compte rendu de Boukous (1995) réalisé par L. Messaoudi (1996).

¹⁷ Ce point est souligné et développé par L. Messaoudi (1999); cf. aussi Messaoudi (2002).

¹⁸ Paradoxalement, cette élasticité n'est pas source de confusion, mais, au contraire, la base d'une remarquable stabilité des systèmes sociaux (au sens de la théorie des systèmes (Jantsch 1990, 168) on pourrait parler de «méta-stabilité»).

loin». Que ce soit par rapport aux normes linguistiques ou à d'autres normes sociales (code de la route, religion, vie de couple ...): les acteurs sociaux sont tout à fait conscients que les normes leur prescrivent autre chose que ce qu'ils pratiquent, mais aussi qu'ils n'ont pas de sanctions à craindre s'ils ne les respectent pas (et jusqu'à quel point), tant que le caractère contraignant est reconnu à titre déclaratoire, ce qui leur permet de «garder la face»,¹⁹ d'où le ton souvent moralisateur de ce type de méta-discours.²⁰

Nous pouvons ainsi constater un phénomène de clivage: d'une part, les normes, notamment linguistiques, ont été inculquées par le système éducatif, mais leur caractère contraignant étant infirmé à tout moment dans la vie communicative quotidienne, les jeunes scolarisés urbains se contentent d'actes de reconnaissance purement superficiels de ces normes. Car ils ont dû faire l'expérience amère que le respect de toutes sortes de normes (linguistiques et autres) pendant leur formation scolaire (et, le cas échéant, universitaire) risque de ne déboucher que sur des situations peu satisfaisantes. De plus, les médias (nationaux et internationaux), en faisant de (fausses) promesses de consommation, rendent le respect de normes liées à la vie moderne attrayant, alors que le système est incapable de tenir ces promesses. Confrontés à ce déficit de crédibilité, on voit mal comment les jeunes Marocains supportant des privations pareilles développeraient une sensibilité normative particulièrement affirmée. La sensibilité normative reste d'autant plus réduite que la maîtrise des normes en question reste hors de portée, car l'exposition à des modèles de référence crédibles liés à la modernité et la pénétration de ceux-ci sont insuffisantes, en raison du système éducatif arabisé et la dominance de réseaux sociaux traditionnels dialectaux.

La réaction qui s'impose est le repli sur le milieu imprégné de l'univers des valeurs, croyances et pratiques traditionnelles et de l'arabe dialectal. Comme un système de sécurité sociale digne de ce nom est inexistant au Maroc, le réseau familial est la seule source de sécurité. Par conséquent, tant qu'ils n'ont pas réussi l'insertion socioprofessionnelle, les jeunes scolarisés urbains restent, si j'ose dire, «pris en otages» par leurs familles. Plus cette phase est longue, plus la frustration est grande. Car grâce à la scolarisation, les «mutants» ont déjà connu une certaine mobilité sociale (et plus généralement

¹⁹ Pour le problème de la «gestion» de la face (*facings* en anglais) cf. Goffman (1973, 23).

²⁰ Cf. à cet égard le suivant extrait d'interview, qui montre cette ambivalence normative: la conscience normative déclarée et la conscience du non respect de ces normes en pratique coexistent, et cet contradiction n'est manifestement pas vécue comme telle, en raison de la présence de méta-règles élastiques:

N: Oui, il faut faire un effort. Parce que on a étudié ça, on a appris ça à l'école. Rappelez-vous de ce que vous (avez) apprise, vous voyez?

FJ: Parce que j'entends tout le temps: «Il faut faire un effort.» Mais en fait, ils font pas d'effort. C'est ça?

N: On fait pas d'effort. [*Rire*] Pour faire un effort, il faut un effort. [*Rire*]

socioculturelle) par rapport à leur milieu d'origine, mais faute de débouchés professionnels correspondant à leur qualification formelle, cette mobilité est bloquée à mi-chemin. Les «mutants» sont, pour ainsi dire, «réabsorbés» par le milieu dont ils sont issus, milieu qui a beaucoup moins évolué qu'eux-mêmes. Les «coûts» psychosociaux sont facilement imaginables, car la mobilité sociale déjà acquise risque d'être annulée, alors que les acquis socioculturels liés à la formation scolaire, voire universitaire (généralement étrangère à la génération des parents) ne peuvent être effacés. De plus, du point de vue sociolinguistique, cette frustration est amplifiée car il est évident que ceux qui ont réussi l'insertion socioprofessionnelle ne respectent ni maîtrisent la norme linguistique (explicite/prescriptive) du français forcément mieux que ceux qui restent exclus.²¹ Donc, pourquoi respecter les règles normatives s'il apparaît qu'il n'est pas impossible de s'en sortir autrement?

Cette situation de malaise général est de nature à générer des attitudes qui tendent à privilégier des pratiques liées à l'arabe dialectal au détriment du français, puisque les tendances au repli, réaction aux conditions socio-économiques déstabilisantes, durcissent la cohésion de l'*ingroup* dialectophone et entraînent la radicalisation du contrôle social à l'intérieur des quartiers. Il est intéressant que certains jeunes résidant à Hay Chmaou, quartier plutôt résidentiel de Salé, constatent le même phénomène que de jeunes informaticiens de Sidi Moussa, l'un des quartiers les plus défavorisés de Salé (en dehors des bidonvilles): l'usage du français entre les membres de la communauté est mal vu et passible de sanctions; les «dissidents» courent le risque de l'exclusion du groupe. Et même en milieu universitaire, on peut observer que les étudiants de français de Kénitra ont tendance à verbaliser les contenus de leurs études en dehors des cours en arabe marocain; certains avouent qu'ils évacuent souvent la langue française même pendant les révisions.

Toute cette structure de comportement est autorégulatrice: elle se stabilise à un niveau de l'érosion du français.

2.2. Mais les jeunes «mutants» partiellement individualisés n'acceptent plus la logique de l'«équité» et cherchent des échappatoires. Ils essaient de compenser le blocage de la mobilité *verticale* par la mobilité *horizontale* qui, dans leur imaginaire,²² entraînerait automatiquement la mobilité verticale, d'où les

²¹ Ce fait est explicitement avoué par l'informatrice N.

²² Cet imaginaire est nourri par le stéréotype du Marocain travaillant en France ou dans un autre pays européen et qui rentre au pays pendant l'été, armé d'emblèmes de la société de consommation (notamment la voiture, symbole quasiment mythique; ma famille marocaine m'incite régulièrement à faire le voyage au Maroc en voiture plutôt qu'en avion). En contrepartie, si, contrairement aux attentes, la carrière au pays à l'air de réussir, il n'est plus question d'émigration. Exemples: l'informatrice relais Y (BAC+4 en économie, chômeur de longue durée), affirme au cours de l'interview qu'il attend l'occasion d'émigration «avec impatience»; son aide «amicale» sur le terrain marocain était, en cas de réussite, soumise à la condition de mon soutien, pas moins «amical», sur le terrain français pour faciliter ses démarches d'émigration

projets d'émigration, plus ou moins concrets, chez de nombreux jeunes scolarisés urbains. Environ la moitié des locuteurs interviewés nourrissent un tel projet, notamment vers la France ou vers un autre pays francophone (O/H: Québec).

Les projets concrets d'émigration ont tendance à modifier positivement les représentations des normes linguistiques, sans pour autant avoir un fort impact sur la compétence et les productions linguistiques elles-mêmes (cf. Jablonka 2005). Ceci est, semble-t-il, lié au fait que l'Europe soit perçue comme un bloc; parfois²³ le désespoir amène ces jeunes gens à chercher une échappatoire dans n'importe quel pays européen. Des compétences dans la langue du pays d'accueil ne sont pas forcément perçues comme indispensables, dans la mesure où l'on peut s'appuyer sur la diaspora marocaine déjà installée en Europe.

Si le projet d'émigration n'a aucune influence notable sur les représentations normatives de la plupart des langues européennes,²⁴ les incidences sur le français sont évidentes, mais presque uniquement de façon déclaratoire.²⁵ Le faible impact sur la compétence et les productions s'explique par l'absence d'une base de compétence suffisamment solide au départ: il ne semble guère réaliste de vouloir réparer les dégâts causés par le système éducatif par des efforts personnels tardifs.

À cet égard, l'interview avec les deux jeunes femmes M et U est révélatrice. U a l'intention d'émigrer en Italie pour suivre son fiancé. Sa compétence en italien est nulle (au moment de l'interview, en 2001), et de plus elle ne s'inquiète pas pour la conformité de ses productions en français à la norme prescriptive. En revanche, M, jeune locutrice dont les démarches d'émigration en France sont en cours, s'exprime dans le sens inverse:

(inscription à l'université, prise en charge ...) – toujours selon le principe de don/contre-don. À mon grand soulagement, cet informateur a fini par trouver un emploi correspondant à sa formation universitaire dans un ministère. Depuis, il n'est plus question d'émigration. De même, O, déjà bien intégré au Maroc, nourrit le projet d'émigration au Canada («Ici je gagne de l'argent, là-bas je peux gagner de l'or»). Entre-temps, il a ouvert sa propre entreprise, et depuis qu'il gagne «de l'or» dans son propre pays, on ne parle plus du Canada.

²³ Ceci est notamment le cas du fiancé de l'informatrice U, qui, après avoir échoué dans différents métiers, parfois plusieurs en même temps (éleveur de moutons, propriétaire d'une téléboutique et d'un magasin de vêtements ...) au Maroc, s'est installé en Italie en été 2001, sans aucune trace de compétence en italien, grâce à l'aide de son oncle, travailleur immigré de longue date. Mais six mois avant son départ, il m'avait signalé qu'un autre pays (France, Allemagne, Belgique, Suisse ...) ferait aussi l'affaire, espérant ainsi pouvoir solliciter mon aide (contre-don qui s'imposerait suite à l'hospitalité qu'il m'avait accordée).

²⁴ Peut-être à l'exception de l'anglais.

²⁵ Ceci est probablement lié à la perception de la France comme représentant prototypique de l'Europe, en raison de l'histoire coloniale et de l'implantation, plus ou moins solide, du français comme seule langue seconde dans le pays.

- U: Moi, j'aimais bien parler en français mais s .. euh ..., j'ai pas un effort de parler pur.
 FJ: Tu fais pas un effort? [...]
 U: Première des choses, je fais pas un effort. Deuxième chose, euh, si si ça que je sais. Mon niveau.
 FJ: Pourquoi tu fais pas un effort?
 U: J'ai pas le temps.
 [...]
 M: Si, moi ... euhm, je fais un effort, m ..., un effort pour ... euh, pour faire un ...
 FJ: Pourquoi tu fais un effort?
 M: Oui, pour monter le, le niveau. De français. Parce que, j'ai contacté des amis comme çaaa, à l'Europe, j'ai des amis, donc là un peu, hmfff [*Rire*], faut, hm ... faut parler bien.

Comme il ressort de cet extrait d'interview, l'effort de la locutrice M, incontestable par ailleurs,²⁶ est loin de garantir des discours conformes à la norme prescriptive, écart justifié par un niveau de scolarisation relativement faible («Tu sais que je n'ai pas un niveau supérieur»). La scolarisation au sein du système éducatif arabisé ne permet visiblement pas l'acquisition d'une compétence en français proche des critères de la norme standard.

3. Après avoir exposé le cadre socioculturel de la situation de contact linguistique au Maroc, nous pouvons donner une réponse négative à notre question initiale: il ne s'agit pas d'une créolisation tardive au sens strict.²⁷ Mais le français parlé des jeunes scolarisés urbains populaires au Maroc, en qualité de «français marginal», peut, à certains égards, être rapproché des créoles. Chaudenson (1989) et Véronique (1989–1990) identifient des parallèles (ou «homologies») entre la formation de créoles et de français «marginiaux» (ou «périphériques», Véronique 1989/1990, 14) d'une part et l'acquisition de langues secondes (et même premières) d'autre part, ainsi que par rapport à certaines variétés populaires parlées dans l'Hexagone (Chaudenson 1989, 35). Suivant Véronique (1989, 90), on peut même postuler un continuum entre l'acquisition en immersion, pidginisation et créolisation. Ce que tous ces processus ont en commun, c'est la «restructuration» de systèmes linguistiques. Si l'on considère que le français au Maroc est un cas d'«acquisition collective d'une langue seconde»²⁸ (Gleßgen 1996, 39), ce rapprochement s'impose d'autant plus que,

²⁶ Cette locutrice (9 années de scolarisation) a pris des cours de soir de français en 2001. Avant cette formation, une interview en français n'aurait guère été envisageable.

²⁷ Selon Chaudenson (1989, 22), il convient de «limiter strictement l'usage des termes «créoles» (et «créolisation») sous peine de voir toutes les langues considérées comme telles. Cette restriction n'implique pas [...] que des processus mis en œuvre dans la créolisation ne puissent pas apparaître ailleurs. Le français populaire d'Abidjan, par exemple, présente des traits qui le rapprochent des créoles; on ne saurait pourtant le considérer comme tel car il ne présente pas les caractères «historiques» et sociolinguistiques».

²⁸ Précisons toutefois que l'acquisition du français au Maroc n'est pas vraiment *collective*.

comme l'affirme Chaudenson (1989), ces «homologies» se manifestent dans la mesure où la pression normative est réduite. De plus, il convient de rappeler le constat de D. Véronique (1989–90, 32) à propos des systèmes créoles et des interlangues d'apprenants du français: les formes attestées «sont en règle générale analysées dans des cadres linguistiques qui occultent leur labilité». Compte tenu du champ de dispersion des variantes considérablement élargi, et par conséquent du caractère fluctuant de mes données relevées au Maroc, qui feront l'objet de l'analyse dans le chapitre suivant, cette affirmation est également valable pour la variété de français des jeunes scolarisés populaires de Salé. Souvent, les formes correspondant à la norme prescriptive et celles issues de la restructuration coexistent, parfois il y a même alternance de deux, voire plusieurs formes différentes dans le même énoncé.²⁹

3.1. À en croire Chaudenson (1989, 85), la marque du genre représente l'un des points instables du système en français. Ce marquage fait défaut dans des variétés populaires de français, de même l'accord de l'adjectif, qui tend à l'invariabilité. En français louisianais, cette invariabilité devient constante. La même tendance à l'invariabilité de l'adjectif et aussi du substantif existe par rapport au nombre; dans les deux cas, l'évolution a atteint le stade final dans de nombreux créoles français.

Chez les jeunes locuteurs marocains interviewés, nous rencontrons le même phénomène:

- M, U: La langue français.
 D: C'est ... l'erreur humain.
 N: Non, mais il parle arabe et tout les langues.
 D: Tu connais des mots, i ya des mots spécial.
 N: Ces crimes-là, à, par rapport à l'Europe, i sont anormal. Vous les acceptez pas. Par contre ici ils sont souvent, euh, les gens normal qui l'font.

De plus, d'après Chaudenson (1989, 68), une pression normative réduite conduit facilement à neutraliser les marques de nombre et de genre des verbes, au profit d'un emploi généralisé de *il* et *i* de la forme de la 3^{ème} personne sg. La disparition de l'opposition des genres et des nombres est également observable dans des français marginaux tels que celui de la Louisiane et, de façon radicalisée, dans le créole réunionnais (ib.).

Dans le français des jeunes informateurs marocains, nous retrouvons cette même structure telle quelle:

- M: Avec mes parents, bien sûr. Parce que mes parents, il est âgé(s), l sait pas, euh, le français.
 U: Il y a des Français qui ne sait pas parler en arabe.
 M: Même les les, euh, les étrangers qui fait le Islam, ils, euh, il prend l'arabe.

²⁹ Manessy (1994b, 216) signale le même phénomène pour des variétés de français parlées en Côte d'Ivoire.

Souvent *i / il(s)* et *elle(s)* fonctionnent comme des variantes libres:

- U: Et les gens, elle, qu'elle a des p..eh, des parents qu'elles assez bien parler en français. ils sont pas besoin de l'arabe. Toujours il est mal d'le prononciation en arabe.
- D: Oui, mon père elle est mort. S..., oui, deux ans. Oui, ma mère, ma mère elle est bien, il est en vie. il est en vie maintenant.

Chaudenson (1989, 68) constate la tendance à la prosthèse du pronom personnel avant le verbe dans des variétés populaires de français et la systématisation de la prosthèse du même pronom, réduit à *l*, dans le français de Missouri. Cette systématisation est achevée dans le créole réunionnais. Au Maroc, auprès des jeunes scolarisés populaires de Salé, j'ai pu relever la même structure, mais la tendance à la systématisation est particulièrement évidente dans la relative; la structure pronom relatif + *l / il(s) / iz / elle* est très fréquente:

- D: I ya plus des, des pays arabes qu'ils parlent [qui l'parlent] en, en langue, euh, pure, pur arabe.
- U: Parce que avant il a des scolaires ... qu'il a [qui l'a] ... euh, /pʁœn/ .. /pʁœn/ seulement les hommes.
- D: Les gens qui jamais continuaient leurs études ou qui i connaît, i connaît pas bien le..les, la langue arabe. Peut-être oui. Les gens qui jamais rentraient à l'école. Qu'il(s) entendent des mots mais, hm ...
- D: Ah, peut-être oui, il y a un, des gens qui ils savent pas parler en français.
- D: Les gens qu'iz/ ont rentré à l'école, il(s) prend, il(s) prend la langue naturelle.
- U: Oui. Et les gens elle(s), qu'elle a des p..eh, des parents qu'elles assez bien parler en français.

Des restructurations et des simplifications de la flexion verbale ont notamment été opérées dans des français marginaux de l'Amérique du Nord, tendance qui a également été radicalisée dans les créoles à base lexicale française (Chaudenson 1989, 86–88). Ce phénomène est aussi repérable dans les productions des jeunes Marocains:

- M: Qui viennent, les Marocains qui vivre en France [...]
- D: ... Non, i ya plusieurs Marocains qui parlent français, c'est simple.
- M: Ce n'est pas facile la prononciation, suis dur, eh!

3.2. Un cas spécial des formes verbales invariables sont les présentatifs ou existentiels, notamment /jāna/ (< *il y en a*) et /se/ X, relevés auprès des apprenants marocains arabophones à Marseille dans une phase d'interlangue de français peu avancée. Ces constructions «rappellent des séquences homonymes dans les créoles français» (Véronique 1989/1990, 17). Dans les discours des apprenants immigrés, /jāna/ X est souvent utilisé pour présenter des informations d'arrière-plan (thème), alors que /se/ sert à introduire de l'information nouvelle (rhématique) ou possède une valeur déictique (ib., p. 18).

Cette forme identique /jāna/ X apparaît avec la même fonction dans les interviews avec les jeunes marocains urbains scolarisés de Salé; signalons néanmoins quelques variantes, notamment /ijāna/, /jāna/, /āna/ et /ijel/:

- M: C'est normal pour nous parce qu'on a vivre ici, il y, /jɔna/ des, des gens qui parlent bien français.
- N: Peut-être, parce que /jāna/ des mots qu'on peut pas le dire en arabe. Euh, j'sais pas maintenant mais /ijāna/ des choses qu'on peut pas les dire en arabe.
- M: Même les les, euh, les étrangers qui fait le Islam, ils, euh, il prend l'arabe pour faire le ... /ɔna/ beaucoup, eh.
- D: Ça dépend, euh, l..le gens qui, qui peut, qui av..euh, que je communique avec eux /ijel/ pas d'problème de la langue, en arabe [...]

Le même constat peut être fait par rapport à /se/, mais contrairement aux Marocains arabophones débutants en français de Marseille, dans les énoncés des locuteurs de Salé /se/ apparaît dans la grande majorité des occurrences à la négative. Cependant, dans les énoncés qui suivent, /se/ est redondant. Le cas décrit par Manessy (1994b, 216) pour des variétés de français africaines est tout à fait analogue, sauf que dans les exemples africains seuls des énoncés affirmatifs sont attestés.

- FJ: Vous parlez en français, parfois?
- U: Eeeuh, euh, auquel temps, /se/ pas au, toutes les temps. Parle en arabe.
- FJ: Parce que tu sentais qu'il fallait parler arabe?
- M: Oui oui, bien sûr, français, /se/ pas arabe.
- FJ: Mhm. D'accord. Mais pas avec des natifs? De vrais francophones? Natifs? Qui ont comme première langue le français, ça non?
- M: Non non. /se/ non.

Chez certains locuteurs arabophones immigrés apparaît une différenciation en fonction de la valeur affirmative ou négative de l'énoncé, variabilité que les interlangues de ceux-ci ont en commun avec des variétés créoles (Véronique 1989–1990, 18–19, 21). À Salé, on peut repérer des formes comme /nja/ et /na/³⁰ et certaines variantes comme présentatifs négatifs:

- FJ: Ah. Aucune différence?
- D: /na/ pas d'différence.
- M: Oh, en arabe /na/ pas d'problème.

Mais ces présentatifs formellement négatifs peuvent aussi remplir une fonction affirmative:

- D: /nja dɛriʒa/, on parle /dɛriʒa/.
- M: Noon! Comme ça, s..la prononciation non. Non, /injāna/ des gens ne veut, non.
- [C'est-à-dire qu'il existe des personnes qui ne veulent pas parler français parce qu'ils jugent la prononciation trop difficile, donc l'énoncé est logiquement affirmatif.]

3.3. Véronique (ib., p. 21) a pu repérer le tour *pour* + X à valeur de but et de prospectif auprès des apprenants marocains arabophones immigrés. Selon lui,

³⁰ D'après Chaudenson (1994, 186), cette forme apparaît dans des français marginaux d'Amérique du Nord et dans des langues créoles comme présentatif affirmatif.

la langue maternelle y est pour quelque chose,³¹ mais ce type de construction se trouve fermement ancré dans les créoles (ib.). Il s'agit aussi d'un phénomène fréquemment repérable auprès des jeunes locuteurs de Salé:

M: J'ai demandé pour ma libération.

M: Parce que mes parents, il est âgé(s), I sait pas, euh, le français, donc ... c'est obligé pour parler en arabe.

3.4. Véronique (ib., p. 25–26) constate l'apparition de noms «nus» dans les énoncés produits par des apprenants arabophones immigrés. Il n'est pas étonnant que nous puissions trouver le même phénomène dans les discours enregistrés de jeunes locuteurs slaouis, mais contrairement à l'analyse de Véronique, nous ne pouvons identifier aucune fonction spécifique du dét. Ø. En voici quelques exemples:

M: Non. Quand je veux, euh, quand j'ai, j'ai parlé avec euh, personne comme ça, en français, moi j'aimerais bien continuer f..euh, parler français.

H: Je cherche dictionnaire.

D: Parents sont agriculteurs.

En effet, il existe en arabe un dét. Ø avec la fonction d'article indéfini. Même si on considérait des effets d'interférence de la langue maternelle, des occurrences comme la dernière citée seraient sous-déterminées, puisque le locuteur parle de ses propres parents. Dans la structure correspondante en arabe marocain, l'article défini serait de mise.³²

Le problème est manifestement d'ordre morphophonologique et se situe au niveau de la segmentation entre le déterminant (notamment l'article défini) et le lexème nominal (et aussi l'adjectif). L'un des indices qui confirment cette conclusion est l'occurrence fréquente de l'agglutination de l'article défini avant voyelle, phénomène bien connu dans les langues créoles:

N: Je vois que je porte pas mon l'âge.

M: Pour le l'Islam, pour le l'Islam, la cause de l'Islam.

U: Les Allemands, il a parlé en français et en l'allemand.

D: Oui, des mots que je comprends pas. Surtout des mots, euh, plus l'ancien(s).

FJ: Tous les deux, tu les parles bien, à ton avis?

D: L'excellent en arabe / *foṣḥa*/ [...]

Nous trouvons également le phénomène inverse, à savoir l'aphérèse hypercorrecte. Ce phénomène n'est, semble-t-il, pas sans rapport avec la structure de la détermination dans les variétés arabes en présence et les règles d'intégration

d'emprunts français à l'arabe marocain. En arabe littéraire, la forme de l'article défini est *el* ou bien *al*, l'opposition phonologique entre /e/ et /a/ étant inexistante en arabe. Lorsque le nom ou l'adjectif a une consonne dite «solitaire» en position initiale, une assimilation régressive de *l* est de mise et la consonne initiale est géminée. Au cours de l'évolution vers les variétés dialectales, l'élément vocalique de l'article est tombé. Ainsi, avec les mots ayant une consonne solitaire en position initiale, l'article défini est représenté par la seule gémination, marquage matériellement faible. Or, lorsqu'un nom français à position initiale vocalique est intégré à l'arabe dialectal, cette voyelle est interprétée comme élément vocalique de l'article arabe, ou en tout cas elle est traitée de manière analogue, ce qui conduit à la suppression de cet élément. Par conséquent, un emprunt comme *automobile* est réalisé comme /*ʔomobil*/ 'une automobile' resp. /*ʔomobil*/ 'l'automobile'. De plus, l'article indéfini français, représenté au masculin par un seul élément vocalique (les variantes *œ* et *ɛ*), est une source supplémentaire de confusion qui trouble la perception et la représentation des frontières entre les morphèmes, comme le suggère la forme *vie* pour *envie*. Il apparaît que cette logique est à l'origine de l'élimination de l'élément vocalique initial de nombreux lexèmes nominaux, surtout en position postvocalique dans le mot phonétique, afin d'éviter le hiatus:

D: Oui, des des, des 'tites, des des dessins, i ya des, des critiques [= écritures], aussi des dessins, voilà.

M: Moi, je préfère la critique en français, oui. Et j'aimerais bien parler.

D: Le sentiel [= l'essentiel] c'est ...

U: Comme les Français, les Berbères, ils ont vie [= envie] de parler en arabe.

U: Avec, par exemple, mes, mes parents. Parce que ma, sont pas, euh, ça sont des alphabètes [= analphabètes].³³

M: Parce qu'il y a des Marocains, ils, ils parlent bien en français. Ou bien l'alle...la espagnole ou bien ...

Par extension, cette opération s'applique aussi à d'autres catégories de mots, notamment à des verbes (*apprendre/comprendre* > *prendre*, *écrire* > *crire*), mais aussi à des adverbes (*automatiquement*) et même à la préposition *avant* (> *vant*):

D: Je pratique un, euh, essayer de prendre [= apprendre] une langue à la maison.

M: Oui, pour prononcer bien, pour com..euh, pour prendre la-a, l'français bien.

D: /*derizal*/, i n'a, on ne crit pas cette langue.

³¹ En effet, la structure correspondante en arabe marocain serait /bɛʃ/ + X.

³² En tout cas dans la structure analytique /l *walidīn dʒelij*/; la variante synthétique /*walidija*/ fonctionne avec article Ø.

³³ Ici, c'est la combinaison /an/ qui est supprimée; il est possible que cette aphérèse soit motivée par la graphie, <an> étant tantôt réalisé comme /an/, tantôt comme /ā/ à l'oral.

M: Pou..euh, par rapport à vant [= avant].

Y: Tu vois? Tomatiquement³⁴! [forme identique chez l'informatrice M]

Parfois, par hypercorrection, une voyelle initiale «parasitaire» est restituée, d'où l'occurrence surprenante de *immissions* pour *missions* (*françaises*):

D: Il y a des gens qui parlent bien français mais jamais vu Lycée Descartes ou des immissions.

4. Quel bilan pourrions-nous faire après cette analyse? Avec Chaudenson (1989, 89) lui-même, on pourrait conclure:

à toutes les époques et dans tous les lieux, l'usage oral du français tend à favoriser le jeu de processus auto-régulateurs du système dont la fréquence, l'ampleur et la persistance dépendent, pour une bonne part, des conditions socioculturelles et sociolinguistiques. Ces processus affectent toujours les mêmes zones du système [...] même si les «solutions» mises en œuvre ne sont pas toujours identiques. À cet égard, certains français «marginiaux» [...] sont particulièrement intéressants parce que, dans des situations où la «pression sociolinguistique» était minimale, ils offrent les exemples les plus radicaux de l'action de ces processus d'auto-régulation.

Dans un langage métaphorique, Chaudenson (1989, 39) pense «que les systèmes créoles sont en quelque sorte des «planètes» qui sont sorties de la galaxie francophone (dont les français marginaux seraient les astres les plus lointains), mais en poursuivant des trajectoires prédéterminées par les «lois de gravitation» (ou d'autorégulation) du système dont elles sont issues». Plus explicitement, dans les langues créoles, «dans la plupart des cas, elles [les restructurations et innovations] demeurent dans le prolongement des lignes de force majeures dont témoignent les processus auto-régulateurs du français» (ib., p. 90). Le français des jeunes scolarisés urbains populaires au Maroc serait donc l'un des «astres les plus lointains», sans pour autant être sorti de la «galaxie» de la Francophonie, bien qu'il partage les «lignes de force» de l'évolution avec les créoles qui, eux, se sont éloignés beaucoup plus du centre de gravitation, équivalent à la norme prescriptive du français standard. En effet, comme le souligne Gleßgen (1996, 55), eu égard des parallèles de l'évolution du français du Maroc avec les tendances générales de variétés de français les plus éloignées, la notion de «langue historique» est beaucoup plus qu'une notion abstraite, précisément parce qu'elle est soumise à une logique convergente d'évolution diachronique dans son ensemble (cf. aussi Gleßgen 1997, 30–31); il faudrait inclure dans cette logique aussi les créoles à base lexicale française qui sont précisément issus de la langue historique française.

Dans ce sens, Chaudenson (1989, 147) défend «l'importance de l'étude des créoles français tant pour la linguistique générale [...] que pour la linguistique

³⁴ Deux phrases avant, le locuteur réalise ce mot avec la diphtongue /au/ en position initiale. Des réalisations (presque) conformes à la norme prescriptive sont également attestées.

française (les créoles français sont un témoignage [sic] des plus précieux à la fois sur le passé et, pourrait-on dire, sur l'avenir de notre langue)». En effet, Amselle (2001, 172) souligne «l'affaiblissement de l'Etat», du fait de l'émiettement multiculturel, d'où l'effacement du poids des institutions et l'érosion de la pression et de la sensibilité normatives même dans la Métropole.³⁵ Et si les tendances, dont les plus radicales sont observables dans les créoles, qui ont été signalées par rapport aux français «marginiaux», et notamment à la variété de français parlée par les jeunes scolarisés urbains populaires au Maroc, étaient dignes d'un rapprochement de tendances actuelles du français parlé en France, et notamment dans les banlieues? Le Maroc n'a certainement pas le monopole des conditions socioculturelles et économiques qui ont conduit à la restructuration du français telle que nous l'avons décrite. La crise du système éducatif et du marché d'emploi, la fracture sociale existent évidemment aussi en France (métropolitaine), seulement les incidences sur la mobilité sociale et sur la sensibilité normative ainsi que sur les restructurations linguistiques sont évidemment moins radicales que là-bas. Cependant, la question de savoir si l'évolution du français au Maroc peut nous apprendre quelque chose sur l'avenir de la langue française comme *langue historique* dans son ensemble me semble mériter d'être soulevée. Nous espérons avoir mis en évidence cette problématique par rapport aux conditions sociolinguistiques, où la mobilité est évidemment un facteur crucial. D'autres facteurs, également importants, liés au substrat cognitif et plus étroitement aux structures linguistiques, n'ont pas pu être abordés dans le cadre de cet article.

Références bibliographiques

- Amselle, Jean-Louis, *Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume*, Paris, Flammarion, 2001.
- Bennani-Chraïbi, Mounia, *Soumis et rebelles, les jeunes au Maroc*, Paris, Le Fennec, 1994.
- Benzakour, Fouzia, *Français de référence et français en usage au Maroc. Une adéquation illusoire: l'exemple de l'écart lexical*, in: Michel Francard/Geneviève Geron/Régine Wilmet (edd.), *Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept. Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 3–5 novembre 1999*, tome 2 (= Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain, vol. 27:2), Louvain-la-Neuve, Peeters, 2001, 75–87.
- Benzakour, Fouzia/Gaadi, Driss/Queffélec, Ambroise, *Le français au Maroc. Lexique et contact de langues*, Bruxelles, Duculot, 2000.
- Boukous, Ahmed, *Société, langues et cultures au Maroc. Enjeux symboliques*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 1995.
- Bourdieu, Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, P.U.F., 2001.
- Brown, Kenneth L., *Les gens de Salé. Les Slawis: traditions et changements de 1830 à 1930*, Casablanca, EDDIF, 2001.
- Chaudenson, Robert, *Créoles et enseignement du français*, Paris, L'Harmattan, 1989.

³⁵ Pour ce point, cf. Jablonka (2002); pour la perspective de *feed-back* de la périphérie sur le centre cf. aussi Gleßgen (1997, 31).

- Chaudenson, Robert, *Créolisation et approximation linguistique: de la théorie aux exemples*, in: Véronique 1994a, 171–190.
- Cicourel, Aaron V., *Methode und Messung in der Soziologie*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1974.
- Foucault, Michel, *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*, Paris, Gallimard, 1971.
- Giacomi, Alain/Stoffel, Henriette/Véronique, Daniel (edd.), *Appropriation du français par des Marocains arabophones à Marseille*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2000. – Compte rendu: Jablonka, Frank, *Révue de Linguistique Romane* 65 (2001), 554–559.
- Gleißgen, Martin-Dietrich, *Das Französische im Maghreb: Bilanz und Perspektiven der Forschung*, *Romanistisches Jahrbuch* 47 (1996), 28–63.
- Gleißgen, Martin-Dietrich, *Spielarten des Sprachwandels: Französische Leserbriefe aus Marokko als sprachwissenschaftliche Quelle*, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* CVII:1 (1998), 2–35.
- Goffman, Erving, *La mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Minuit, 1973.
- Grandguillaume, Gilbert, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1983.
- Gumperz, John J./Hymes, Dell (edd.), *Directions in ethnography: the ethnography of communication*, New York/Chicago, Holt, Rinehard & Winston, 1972.
- Ibn El Farouk, Abdelhamid (ed.), *L'avenir des langues au Maroc*, Mohammedia, Université Hassan II, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, 2002.
- Jablonka, Frank, *Frankophonie als Mythos. Variationslinguistische Untersuchungen zum Französischen und Italienischen im Aosta-Tal*, Wilhelmsfeld, Egert, 1997.
- Jablonka, Frank, *Sociolinguistique suburbaine: quelle langue a droit de cité en France?*, in: Didier de Robillard/Véronique Castellotti (edd.), *France, pays de contacts de langue* (= Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 28:3–4 (2002)), 165–177.
- Jablonka, Frank, «Il faut faire un effort»: un topos métalinguistique marocain, in: Messaoudi, Leila (ed.), *Aspects de la culture orale au Maroc*, Rabat, Okad, 2005, 173–188.
- Jablonka, Frank, *Un cas de francophonie nord-africaine: à quoi sert le français au Maroc?*, in: Thomas Bearth et al. (edd.), *African Languages in Global Society / Les langues africaines à l'heure de la mondialisation*, Cologne, Köppe, à paraître.
- Jantsch, Erich, *Erkenntnistheoretische Aspekte der Selbstorganisation natürlicher Systeme*, in: Siegfried J. Schmidt (ed.), *Der Diskurs des Radikalen Konstruktivismus*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1990, 159–191.
- Maas, Utz, *Sprachpolitik und politische Sprachwissenschaft. Sieben Studien*, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1989.
- Manessy, Gabriel, *Le français en Afrique noire. Mythe, stratégies, pratiques*, Paris, L'Harmattan, 1994 (= 1994a).
- Manessy, Gabriel, *Modalités d'appropriation d'une langue seconde (français d'Afrique et créole français)*, in: Véronique 1994a, 211–224 (= 1994b).
- Manessy, Gabriel, *Créoles, pidgins, variétés véhiculaires. Progrès et genèse*, Paris, CNRS, 1995.
- Messaoudi, Leila, *Compte rendu de Boukous* (1995), *Langage et Société* 78 (1996), 107–112.
- Messaoudi, Leila, *Sociolinguistique appliquée: de l'hypothèse de la rationalité (Recherches et perspectives au Maroc)*, in: *Sciences Humaines et Sociales au Maroc. Thèses et arguments*, Rabat, IURS, 1999, 373–391.
- Messaoudi, Leila, *Le technolècte et les ressources linguistiques. L'exemple du code de la route au Maroc*, *Langage et Société* 99 (2002), 53–75.

- Moatassime, Ahmed, *Arabisation et langue française au Maghreb*, Paris, P.U.F., 1992.
- Taïfi, Miloud, *De la pluralité linguistique au Maroc: le symbole, la loi et la schizophrénie*, Ibn El Farouk (2002), 47–58.
- Véronique, Daniel, *L'apprentissage du français par des travailleurs arabophones et la genèse des créoles «français»*, *Langage et Société* 50/51 (1989/1990), 9–37.
- Véronique, Daniel (ed.), *Créolisation et acquisition des langues*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 1994 (= 1994a).
- Véronique, Daniel, *Introduction*, in: id. 1994a, 7–31 (= 1994b).
- Véronique, Daniel, *Le procès de grammaticalisation dans le français d'adultes arabophones*, in: id. 1994a, 151–170 (= 1994c).
- Wittgenstein, Ludwig, *Philosophische Untersuchungen*, Werkausgabe, vol. 1, Frankfurt am Main, Suhrkamp, 1984. [Ed. française: *Tractatus logico-philosophicus* suivi de *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, 1986.]

Beauvais

FRANK JABLONKA